

CONSEIL DE POLE

-----  
RELEVÉ DE DECISION

de la réunion du mardi 26 septembre 2017

*(Approuvé au Conseil de Pôle du 15 novembre 2017)*

Membres présents :

Odile MARCELIN FRANCOIS HAUGRIN (Vice-Présidente du Pôle)  
Cecile BERTIN-ELISABETH (COLLEGE A)  
SERGE COLOT (COLLEGE B)  
Karine KIMBOO (COLLEGE BIATSS)  
Olivier PORTECOP (COLLEGE BIATSS)  
Raïssa GABOURG (COLLEGE USAGERS)  
Steeve TRESFIELD (COLLEGE USAGERS)  
Arlette BRAVO-PRUDENT (personnalité extérieure)  
Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure)

Membres absents:

Raymond CESAIRE (COLLEGE A)  
Dominique AURELIA TOTO (COLLEGE B)  
Aurelie NELLA (personnalité extérieure)  
Max MORINIERE (personnalité extérieure)  
Georges VIRASSAMY (COLLEGE A)  
Bernard HAYOT (personnalité extérieure)

Invités présents :

Dominique ROGERS (Membre de la CFVU Martinique)  
Alexandre SIVAGER (Vice-Président chargé de la vie étudiante)

## Ordre du jour

1. Validation du relevé de décisions du Conseil de Pôle du 20 juillet 2017
2. Accréditation de l'offre de formation
3. Présentation du BR2
4. Délégation en matière de gestion budgétaire
5. Situation des personnels contractuels
6. Situation des étudiants de St Martin et de St Barthélémy (*point soumis aux membres pour information*)
7. Préfiguration SSI (*point soumis aux membres pour information*)
8. Mosaïque de la faculté de Lettres et Sciences Humaines
9. Convention (protection civile-Village Campus Services)
10. Modification destination projet subventionné par la CTM (*ajout de ce point à l'ordre du jour*)
11. Questions diverses

### 1. Validation du relevé de décisions du Conseil de Pôle du 20 juillet 2017

La proposition : Approbation du relevé de décisions du Conseil de Pôle du 20 juillet 2017 sous réserve de l'ajout de la formule « un administrateur quitte la séance » pour justifier le changement de nombre de votants

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 6 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |
| Membres ne prenant pas part au vote        | 3 |

**Approbation :** Vote à la majorité des membres présents et représentés.

### 2. Accréditation de l'offre de formation

La proposition : Avis favorable sur les propositions de la CFVU du Pôle Martinique sur l'offre de formation sous réserve des amendements demandés par les membres avant la réunion du CAC

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation :** Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Le conseil de Pôle exclut toute autre proposition et avis qui n'émanerait pas de la CFVU du Pôle Martinique

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation :** Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Envoi d'un courrier (après amendements et validation des membres) aux personnalités politiques, émanant des membres du Conseil de Pôle, pour exposer les difficultés concernant l'accréditation et pour demander audience

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation :** Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Constitution d'une délégation à géométrie variable pour exposer les difficultés concernant le processus d'accréditation aux personnalités politiques (Monsieur le Président de l'exécutif de la CTM, Madame la Rectrice, les députés et sénateurs) composée d'un représentant de chaque collègue :

Collège A : Madame Cecile BERTIN ELISABETH

Collège B : Monsieur Monsieur COLOT

Collège USAGERS : Madame Raissa GABOURG

Collège BIATSS : Madame Karine KIMBOO

Personnalité extérieure: Madame Arlette BRAVO-PRUDENT

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation :** Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Transmission au CAC et à la gouvernance de l'extrait de procès-verbal relatif à l'accréditation

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation :** Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Proposition : Envoi d'une lettre d'information à l'attention de la communauté universitaire, après amendements et validation des membres du Conseil de Pôle, précisant que lors de sa séance du 26 septembre 2017, le Conseil de Pôle a validé les propositions de la CFVU sur l'offre de formation sous réserve des aménagements que la CFVU s'est engagée à faire dans les plus brefs délais, pour proposition au CAC, conformément aux modalités selon lesquelles les instances de gouvernance doivent mettre en œuvre leurs travaux pour faire remonter l'offre de formation au ministère

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |



**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 3. Présentation du BR2

La proposition : Les membres soutiennent les propositions de recettes proposées dans le BR2 : le positionnement du solde de la dotation ministérielle de charge de service publique et la demande de prélèvement de fonds de roulement. Elles sont considérées par le Conseil de Pôle comme étant prioritaires pour une prise en compte dans le cadre du budget rectificatif n°2.

Une mention sur la bonne répartition des crédits sera ajoutée au courrier, adressé aux personnalités politiques.

*Un membre quitte la séance*

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 8 |
| Nombre de voix POUR                        | 8 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 4. Délégation en matière de gestion budgétaire

La proposition : Les membres demandent l'application immédiate du point IV de l'article L781 – 3 du code de l'éducation, repris à l'article 9 des statuts de l'UA, qui prévoit que le Vice-Président de Pôle est l'ordonnateur des recettes et des dépenses du Pôle

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : les membres du Conseil du Pôle demandent la saisine de la Direction des Affaires Juridiques de l'Université et du ministère de l'enseignement supérieur sur la question de la compétence du Vice-Président Pôle en matière d'exécution des opérations budgétaires

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Les membres demandent que soit ajouté au courrier à l'attention des autorités politiques, le point concernant les dysfonctionnements en matière de gestion budgétaire et tt autre point de dysfonctionnement identifié sur le Pôle Martinique

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 5. Situation des personnels contractuels

La proposition : Les membres du Conseil de Pôle demandent à madame la doyenne de la faculté de Lettres et Sciences Humaines de prendre contact avec les deux agents de sa composante pour leur demander de confirmer ou infirmer leur souhait d'intégration dans le cadre d'un Contrat à durée indéterminée

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Concernant l'agent non titulaire recruté sur le support SCD-Pôle Martinique, les membres du Conseil de Pôle demandent au service RH la date d'échéance du contrat pour la rétribution de ce support car conformément à l'article 9 des statuts, la VP Pôle doit être consultée sur l'affectation d'un emploi du Pôle Martinique au Pôle Guadeloupe

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 8 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 1 |

**Approbation** : Vote à la majorité des membres présents et représentés.

La proposition : Les membres du Conseil de Pôle demandent d'une part que la totalité des agents non titulaires aient leur contrat à durée déterminée signé au plus tôt et d'autre part qu'un accompagnement soit proposé aux personnels au plus tôt dans le cadre d'une démarche de reconversion

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Situation des étudiants de st Martin et de St Barthélémy (*point soumis aux membres pour information*)

7. Préfiguration SSI (*point soumis aux membres pour information*)

8. Mosaïque de la faculté de Lettres et Sciences Humaines

La proposition : Approbation par mesure de régularisation de la réalisation d'une mosaïque à l'entrée de la faculté de Lettres et Sciences Humaines

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 8 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 1 |

**Approbation** : Vote à la majorité des membres présents et représentés.



## 9. Conventions

La proposition : Approbation des conventions proposées

| Date du conventionnement | Opération Concernée  | Objet de la convention  | Co signataire & partenaires       | Durée de la Convention               | Engagement financier UA Pole Martinique | Montant dépenses | Montant recettes   | Informations complémentaires   |
|--------------------------|--|---|-----------------------------------|--------------------------------------|---|------------------|--|--|
| Septembre 2017           | Rentrée solennelle – village campus service  | Mise en place d'un dispositif préventif de secours                            | Protection civile                 | 4 septembre 2017                     | Oui                                     | 294.96€          | néant  |  |
| Septembre 2017           | Renforcement de la pratique linguistique dispensée par les enseignants et étudiants au sein du Collège Trianon | Relation enseignant du LSH et collège Encadrement des étudiants formateurs    | Collège le Trianon – le François  | 1 an                                 | Non                                     | -                | Rémunération des formateurs (10 HSE), des visites (3 HSE), du coordonnateur (8 HSE), aide au déplacement des étudiants (6 HSE) | Projet accompagné par la cellule académique Recherche Développement Innovation |
| Septembre 2017           | Séjour linguistique – Conférences espagnol et anglais  | Renforcement des compétences en langues pour les étudiants les plus méritants | Instituto Superior de Humanidades | 1 an (année universitaire 2017-2018) | Oui (LSH)                               | 850 €/étudiants  | néant  | Conférences intensives pendant le séjour (1 semaine)                           |

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 10. Modification destination projet subventionné par la CTM (ajout de ce point à l'ordre du jour)

La proposition : Ajout de ce point à l'ordre du jour

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

La proposition : Approbation de la modification de la destination du projet de l'ESPE sous réserve d'une information portée auprès de la CTM

|  |   |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR                        | 9 |
| Nombre de voix CONTRE                      | 0 |
| Nombre d'abstention                        | 0 |

**Approbation** : Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 11. Questions diverses

Madame la Vice-Présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN

